



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 36 – 9 novembre 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



BLÉ TENDRE D'HIVER

Stade : Semis à tallage.

Ravageurs et maladies : Encore des conditions favorables aux insectes.

ORGE D'HIVER

Stade : Les premières orges tallent.

Ravageurs

- Pucerons et cicadelles encore des conditions favorables.
- Limaces

Maladie

- Physio ou maladie ?
- Oïdium

COLZA

Stade : 8 feuilles à rosette.

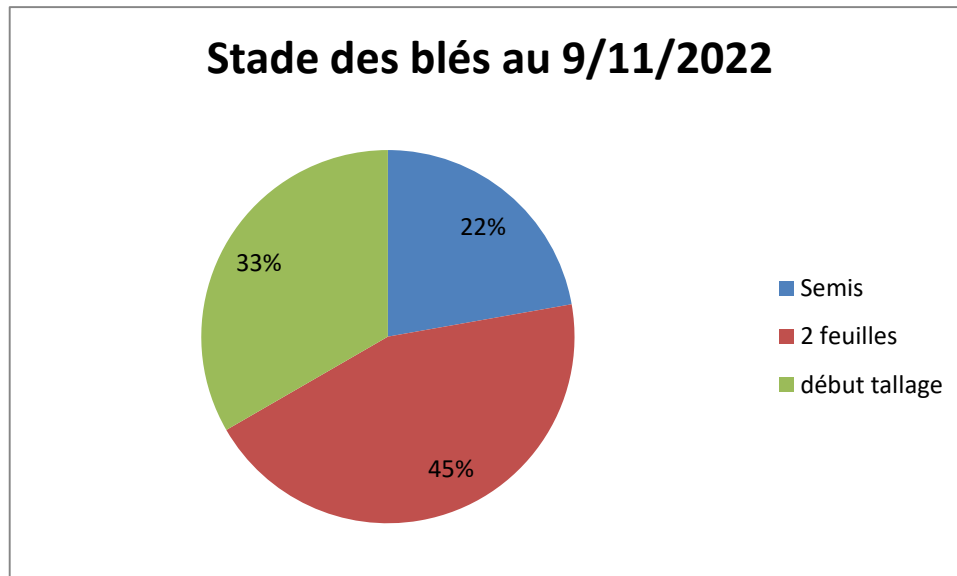
Altises : Débuter l'évaluation des infestations larvaires.

Charançon du bourgeon terminal : Fin du vol, risque élevé sur les petits colzas non protégés.



Cette semaine, 9 parcelles ont été observées.

1 Stade : semis à tallage



2 Ravageurs et maladies : encore des conditions favorables aux insectes d'automne

Les pucerons (plusieurs espèces) peuvent être potentiellement vecteurs du virus de la jaunisse nanisante de l'orge, alors que les cicadelles (*Psammotettix alienus*) transmettent la maladie des pieds chétifs.



Pucerons sur feuilles



Cicadelle grise

La présence de ces ravageurs est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver, jusqu'au stade tallage.

L'observation est à réaliser de préférence lorsque les conditions climatiques sont propices à l'activité des pucerons, à savoir :

- Temps calme et ensoleillé.
- Température supérieure à 10°C (privilégiez les observations dans l'après-midi).

En cas de brouillard, vent, pluie et températures fraîches, les pucerons ont tendance à se cacher à l'aisselle des feuilles ou sous les mottes de terre, et sont donc très difficilement observables. Les cicadelles sautent de feuilles en feuilles lorsqu'on les dérange.

a. Observation

Cette semaine 4 parcelles mentionnent la présence de pucerons sur plantes et 3 la présence de cicadelles grises sur plaque jaune.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés. Pour les cicadelles, si on dispose d'un piège jaune englué, le seuil est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

c. Analyse de risque

Les conditions de cette semaine et de la semaine prochaine sont favorables à l'activité des pucerons et à la colonisation des parcelles. De plus, une majorité de parcelles (précédent maïs grain) ont été semées tôt cette année, augmentant le risque.

Les résultats des plaques jaunes analysées confirme la présence du puceron dans quasiment toutes les parcelles. Ces insectes sont porteurs du virus de la jaunisse nanisante de l'orge, cependant à un niveau de virulence faible. Dans une parcelle cependant, le niveau de virulence est très fort.

Les cicadelles analysées ne sont pas toutes porteuses de virus, quand elles le sont, ce n'est qu'avec une faible virulence.





Cette semaine, 5 parcelles ont été observées.

1 Stade : les premières orges tallent

Les stades vont de trois feuilles pour deux parcelles, tallage pour une parcelle et déjà 2 talles visibles dans la parcelle de Ribeauvillé.

2 Pucerons et cicadelles : encore des conditions favorables

a. Observation

Trois des cinq parcelles observées recensent des pucerons sur plantes ou sur plaques jaunes.

Des cicadelles grises sont également observées dans 2 parcelles.

Le nombre de pucerons et de cicadelles semble être en retrait, mais il est important de considérer que certaines des parcelles observées ont été protégées.

Concernant les analyses virologiques des insectes capturés la semaine dernière. Celle –ci met en évidence une forte présence de pucerons à Dannemarie et Obermodern, deux secteurs opposés du territoire. A Mittelhausen et Herrlisheim, près Colmar, les captures sont moins importantes. En revanche, tous les pucerons capturés sont porteurs du virus, mais à virulence faible cependant. Les cicadelles capturées et analysées ne sont pas porteuses de virus.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés. Pour les cicadelles, si on dispose d'un piège jaune englué, le seuil est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

c. Analyse de risque

Les conditions météorologiques restent encore favorables au vol de ces deux insectes. Il faut continuer d'observer les parcelles.



3 Limaces

a. Observation

Une parcelle mentionne 2% de dégâts de limaces.

b. Seuil indicatif de risque

Les risques limace sont importants au semis. Une fois la culture au stade 3 feuilles, des dégâts peuvent persister, mais les conséquences sont moindres. L'attaque est grave si elle est précoce. Les limaces sont à craindre en conditions douces et humides.

c. Analyse de risque

Les parcelles ont dépassé le stade 3 feuilles, le risque est désormais faible.



4 Physio ou maladie ?

a. Observation

La semaine dernière 3 parcelles mentionnaient la présence de tâches sur les feuilles. Cette semaine encore ces tâches sont observées. Une des feuilles mise en incubation présente un feutrage blanc au niveau de la tâche qui pourrait être signe de développement de maladie peut-être. Il reste difficile à ce stade d'identifier les maladies. Soyons donc prudent. Il pourrait également s'agir de tâches physiologiques.

D'autres feuilles mises en incubation n'ont pas progressé. Il s'agit de tâches physiologiques.

b. Analyse de risque

Si les taches observées sont des maladies, le risque de dégâts reste faible à ce stade, la culture va évoluer en sortie d'hiver.



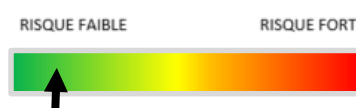
5 Oïdium

a. Observation

Une parcelle mentionne des taches d'oïdium sur feuille sur environ 1% des feuilles de la parcelle.

b. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque ne sont donnés qu'en sortie d'hiver. A ce stade, la maladie n'est pas préjudiciable, elle l'est surtout lorsqu'elle atteint l'épi. La progression est à surveiller, notamment en sortie d'hiver.

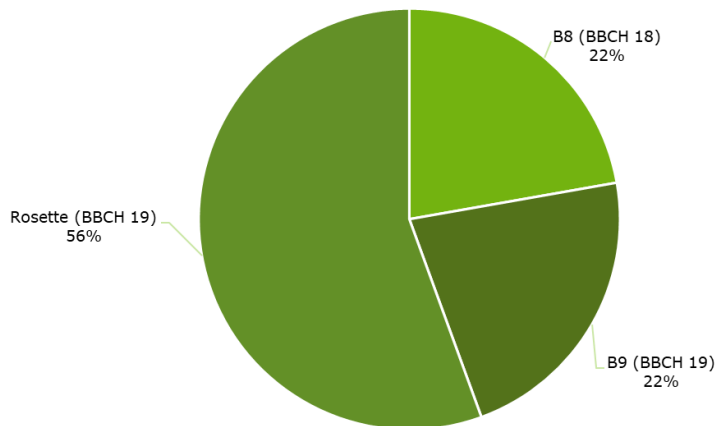




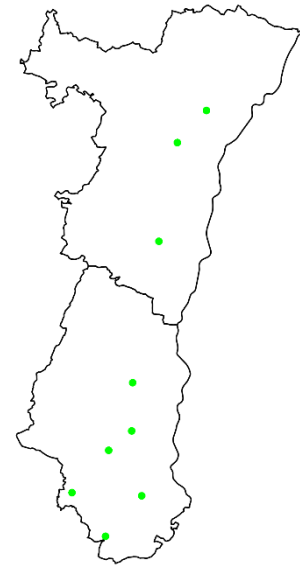
1 Stade des cultures

Les colzas du réseau d'observation sont bien développés. Les stades sont compris entre 7 feuilles et 10 feuilles ou plus (stade rosette).

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

Les conditions climatiques automnales sont favorables à la croissance des colzas et aussi aux insectes. Les premières larves d'altise sont observées dans les parcelles.

Les niveaux d'infestation dans les 3 parcelles qui ont fait l'objet d'une observation spécifique sont pour l'instant faible à nulle.

Les tests Berlèse sont à mettre en place dès maintenant afin d'évaluer les populations larvaires à l'échelle de la parcelle. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver les infestations larvaires.

Commune (Dpt)	Nb larves d'altise / plante	Biomasse en g/plante
STOTZHEIM (67)	0.83	55
WEITBRUCH (67)	0	
CHAVANNES-LES-GRANDS (90)	0	

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours. En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0>

Attention au risque de confusion : Les colzas sont fréquemment porteurs de larves de diptères qui tombent dans les bassines lors des observations Berlèse. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves d'altise qui ont les extrémités noires et 3 paires de pattes (photo).



b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

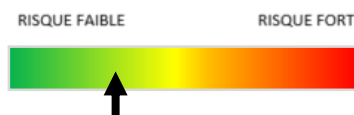
Grille de risque simplifiée

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

D'après les 3 tests Berlèses, le risque semble pour l'instant faible. Toutefois, une meilleure visibilité est nécessaire pour estimer le risque à l'échelle du territoire.

Dans tous les cas, l'estimation du risque à l'échelle parcellaire est à privilégier. Les tests Berlèse sont à mettre en place dès maintenant afin d'évaluer les populations larvaires issues des premières éclosions. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver les infestations larvaires.



Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

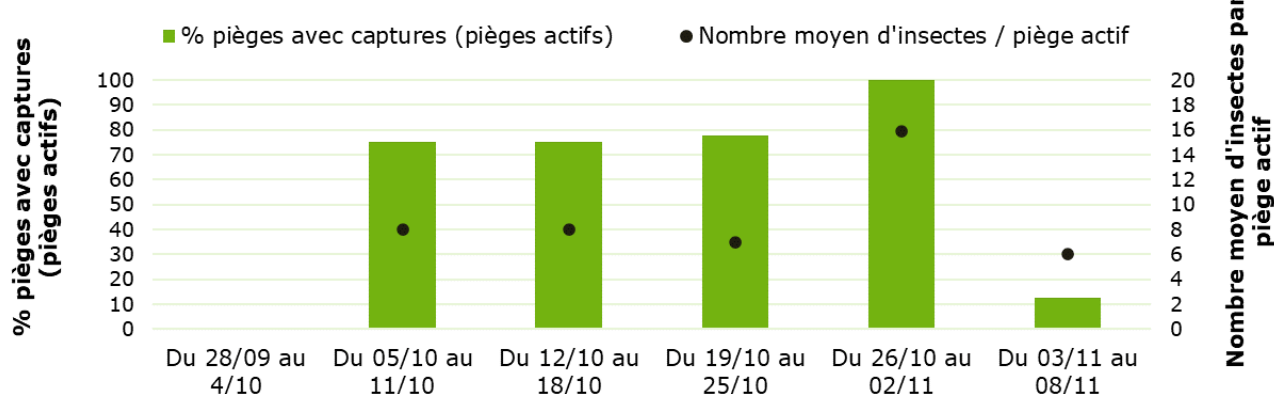
3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Se référer au [BSV n°33](#) pour la description du ravageur.

a. Observation

La colonisation des parcelles est effective. Le vol semble enfin se terminer après 4 semaines de forte activité. Cette semaine, des charançons sont capturés dans un seul piège sur les 8 relevés avec 6 individus dans ce piège actif.

Dynamique de capture du charançon du bourgeon terminal automne 2022 - BSV Alsace



b. Seuil indicatif de risque

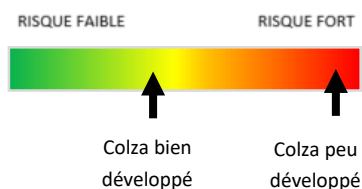
Généralement en Alsace, les attaques nuisibles de charançon du bourgeon terminal sont peu fréquentes. Dans les situations à risque historique faible, les seuils de risque sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Etat du colza début octobre	Indication de risque
Biomasse < 25 g/pied (petit colza) ou croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque fort
Biomasse > 25 g/pied ET croissance continue	Risque faible

Les parcelles bien développées à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire nuisible mais ne le suppriment pas.

c. Analyse de risque

Le risque est élevé en particulier pour les petits colzas non protégés ou qui l'ont été il y a plus de 15 jours. Dans les autres situations, les plantes sont généralement très développées et le risque est plus faible, même si le vol a été d'une exceptionnelle intensité. Tenir compte d'une éventuelle protection contre les altises dans la prise de décision.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS ARMBRUSTER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr